

Réf: Dossier N° 199287

## Avis de constitution

### SOCIETE « ALIZ INTER EXPLOITATION »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY DEUX PLATEAUX VALLONS  
dans les locaux du siège du GROUPE SNEDAI , Lot 2335, Ilot 202

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/03/2023 reçus par Me ME YACE COULIBALY NAZARATOU , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 20/03/ 2023, il a été constitué une SOCIETE « ALIZ INTER EXPLOITATION »

- La création, la construction, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la cession, l'installation et l'exploitation directe ou indirecte de tous Hôtels, Résidences meublées, Unités d'hébergements, Restaurants, Brasseries, Cafés, ainsi que de tous autres établissements ouverts au public et dans lesquels se trouvent des objets de consommation ;
- Toutes activités se rapportant à l'Hôtellerie, notamment l'hébergement des clients, l'organisation de conférences et/ou de spectacles, la restauration, les activités de loisirs et le transport des clients par voie terrestre, maritime ou aérienne ;
- Toutes activités se rapportant au Tourisme, aux Loisirs, et les prestations de services, notamment celles liées à l'accueil touristique lors de voyages ou séjours, l'organisation de visites de villes, sites et monuments touristiques ; les services de guide, interprète et accompagnateur ; la vente de forfaits de voyages et de séjours ; la création et la production de programmes touristiques ;
- La création, l'acquisition, la vente et l'exploitation de tous fonds de commerce à caractère touristique, le conseil en matière de montage et réalisation d'opérations et activités touristiques ;
- L'acquisition de biens immobiliers meublés, ou non, en vue de la mise en location et destinés à un hébergement temporaire ;
- La gestion de biens immobiliers en vue d'exploitation hôtelière, Restaurants, Service traiteur, Événementiel et autres activités assimilées ;
- La réalisation de prestations de services logistiques, commerciales et administratives et prestations d'assistance privées et personnelles de conciergerie ;

destination des propriétaires de toute unité d'hébergements et de loisirs ;

- Le recrutement de personnels dans les unités d'hébergements et de loisirs à la bonne qualité des services rendus aux clients ;

- L'accomplissement de toutes sortes d'opérations juridiques, techniques ou autres investissements financiers, et plus généralement toutes les transactions nécessaires à la réalisation et au développement de l'objet social ;

- La représentation de toutes enseignes hôtelières en COTE D'IVOIRE ;

- Les prestations de services relatives aux travaux de rénovation et agrandissement d'établissements hôteliers et assimilés ;

- Ainsi que, les prestations de services liées à l'entretien, au nettoyage, à la désinfection des établissements hôteliers et assimilés, et l'entretien de leurs espaces extérieurs.

Et pour la réalisation de l'objet social

:- L'obtention le cas échéant, de toutes ouvertures de crédit, emprunts toutes sommes en COTE D'IVOIRE et à l'étranger ;

- Le cautionnement simplement hypothécaire, ou le nantissement de tout partie des biens sociaux, pour garantir les prêts des acquisitions au profit de la société ;

- La prise de participation dans toutes sociétés ;

- La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires connexes ou complémentaires et notamment la participation de la société ou toute entreprises ou sociétés, créées ou à créer, dont l'objet pourrait se rattacher directement ou indirectement à son objet social, par tous moyens et notamment voie de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, alliance, entente ou d'association en participation ;

- Toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières immobilières entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement ;

- Et généralement, toutes activités commerciales, similaires ou connexes se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription et de participation ou autrement.

10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille

chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY DEUX PLATEAUX VALLONS  
dans les locaux du siège du GROUPE SNEDAI , Lot 2335, Ilot 202

Mme BICTOGO EPOUSE SARR LISA OUMOU BINTOU (DG)

Mme BONI EPOUSE AFFIAN JEANNE CHANTAL (PCA)

n°CI-ABJ-03-2023-B14-00033 du 29/03/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°25167/GTCA/RC/2023 du 29/03/2023

